

ADMINISTRATION

ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Décision DG n° 2008-46 du 4 mars 2008 portant nomination à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SJSM0830148S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique et notamment le livre III de la partie V ;
Vu la décision DG n° 99-40 du 12 juillet 1999 modifiée portant organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;

Décide :

Article 1^{er}

M. Salmon (Aymeric) est nommé chef du département des établissements à la direction de l'inspection et des établissements de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports.

Fait à Saint-Denis, le 4 mars 2008.

Le directeur général
J. MARIMBERT